Fusions Acquisitions

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Première partie : Fusions-acquisition
L'enseignement en **Fusions-Acquisitions** est animé par trois praticiens : Alexis Pailleret, Jean-Yves Haagen et Olivier Mas, Avocats et Directeurs Juridiques. Il offre un enseignement juridique approfondi résolument pratique permettant aux étudiants de comprendre l'environnement des Fusions-Acquisitions. Il vient compléter utilement les cours fondamentaux en droit des sociétés approfondies et droit civil, et fait appel aux connaissances acquises dans d'autres matières telles que le droit social, le droit de la propriété intellectuelle, le droit fiscal ou encore la comptabilité approfondie et l'analyse financière.
L'approche de l'enseignement, à travers l'étude du **processus complet d'une opération** de Fusion-Acquisitions, est axée sur la maitrise des concepts fondamentaux de la matière, en ayant recours à des cas pratiques, des enseignements en anglais et des exposés sur des thèmes spécifiques.
Parmi les modules proposés (**8 séances de 1h30 chacune**), sont notamment abordés les enjeux de l'audit, la négociation de pactes d'actionnaires, une présentation des offres publiques et de leurs spécificités, une analyse des divers mécanismes de fixation du prix, des études de cas sur la mise en jeu de garanties d'actif et de passif, et une séance en anglais dédiée à la négociation des déclarations et garanties dans les opérations de haut de bilan. Cet enseignement permet aux étudiants désireux d'intégrer une équipe Fusions-Acquisitions en cabinet d'avocats ou au sein de la direction juridique d'un groupe, d'avoir une bonne compréhension des enjeux et des risques liés à ce type d'opérations et d'être rapidement opérationnels.

Seconde partie : private Equity
L'enseignement est une introduction aux fonds de capital investissement. Seront abordés le fonctionnement et les enjeux de la structuration de ces fonds.

Les cours sont assurées par Raphaël Bloch, avocat au cabinet Willkie.

Compétence à acquérir :

Cadre règlementaire et familiarisation avec les principaux mécanismes contractuels des fonds de private equity.